

► Objectif

Dégager les potentialités commerciales, humaines et techniques de l'entreprise à céder.

► Bénéficiaires

Chefs d'entreprise artisanale souhaitant transmettre leur entreprise.

► Prestation

La CMA procède avec vous à une évaluation générale de votre entreprise reposant sur les éléments suivants :

- l'activité,
- les marchés, la clientèle, la concurrence,
- la politique commerciale,
- les ressources humaines,
- la qualité de l'outil de travail,
- les éléments comptables.

La CMA vous conseillera éventuellement une évaluation technique de l'entreprise par une analyse de la conformité de l'entreprise au regard des normes, si nécessaire :

- hygiène, sécurité, prévention des risques,
- environnement.

La CMA vous remet une synthèse avec une présentation des points forts et des axes d'amélioration.

► Modalités

A la demande du dirigeant, un ou plusieurs entretiens dans les locaux de l'entreprise.

► Références

Cette offre fait partie du programme « Entreprendre en Midi-Pyrénées »
Les agents de la CMA sont agréés dans le cadre du programme « pré diagnostic transmission PME » de l'APCE (Agence pour la Création d'Entreprises)

► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège
Tél. : 05.34.09.88.00
Olvaïne GUPTA
o.gupta@cm-ariège.fr



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Ariège

Cédant et repreneur d'entreprise artisanale